

DEC133469DGDS

Décision portant création de l'unité mixte de service UMS3665 intitulée « Institut des sciences de la communication du CNRS »

**LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SORBONNE**

Vu le décret du 23 décembre 1970 modifié portant érection d'universités et instituts nationaux polytechniques en établissements publics à caractère scientifique et culturel et notamment de l'Université Paris-IV (Paris-Sorbonne) ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du CNRS en date du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 920368SOSI du CNRS en date du 28 octobre 1992 modifiée, relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu le relevé des délibérations du Conseil d'administration de l'Université Paris Sorbonne en date du 19 mars 2012, relatif à l'élection de Monsieur Barthélémy Jobert aux fonctions de Président de l'Université Paris Sorbonne ;

DECIDENT :

Article 1^{er} : Création

Sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante, est créée, à compter du 1^{er} janvier 2014, sous la responsabilité conjointe du CNRS et de l'Université Paris-Sorbonne, l'unité mixte de service (UMS) n°3665 intitulée « Institut des sciences de la communication du CNRS ».

Pour le CNRS, cette unité est rattachée à :

- Entité de rattachement : Présidence du CNRS
- Délégation régionale : Paris A
- Section : CID 53

Article 2 : Nomination

M. Pascal Griset, Professeur des universités à l'Université Paris-Sorbonne, est nommé directeur de cette unité mixte de service.

Article 3 : Publication

Le président du CNRS et le président de l'Université Paris-Sorbonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 20 décembre 2013



Le président
du CNRS
Alain Fuchs



Le Président
de l'Université Paris-Sorbonne
Barthélemy JOBERT